

Formateur(rice) professionnel(le) d'adultes (FPA)

Vous voulez devenir spécialiste de la formation professionnelle pour adultes (FPA) ? IRFA Sud vous accompagne à la certification via la formation de Formateur(rice) professionnel(le) d'adultes.

PRÉREQUIS ET ADMISSION

- Avoir un niveau BAC ou un diplôme/titre équivalent ou avoir une expérience professionnelle significative dans le secteur.
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés.

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par <u>téléphone</u> (https://www.irfasud.fr/centres-de-formation/) ou via le <u>formulaire de demande</u> de renseignements (https://www.irfasud.fr/formulaire-de-contact/).

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation dans les deux mois.

OBJECTIFS

Valider le titre professionnel *Formateur (rice) professionnel (le) d'adultes* niveau BAC+2 et être capable à l'issue de la formation de préparer et d'animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques et de construire des parcours individualisés et d'accompagner les apprenants.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Mix-learning : cette modalité pédagogique conjugue formation en présentiel et à distance selon l'organisation de la certification préparée. L'avantage ? Des classes virtuelles avec une digitalisation au service de votre apprentissage et de la montée en compétence, un gain de temps et moins de frais de déplacement !

E-learning: cette modalité pédagogique offre une formation à la certification en ligne. IRFA Sud vous propose une plateforme en ligne (contenus lié au référentiel, activités, progression pédagogique individualisée, des contenus complémentaires comme le pack IA, le pack Office 365...), des sessions collectives interactives, une communauté d'apprenants et des suivis réguliers avec votre coach référent tout au long de votre parcours. Les avantages ? Formez-vous à votre rythme et aux horaires qui vous conviennent! Flexibilité, performance et accompagnement pour une montée en compétences réussie!

PROGRAMME

La formation Formateur(rice) professionnel(le) d'adultes est composée de 2 blocs (CCP – Certificat de Compétences Professionnelles).

Bloc 1 : Concevoir et préparer la formation

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Où se former

- Montpellier
- Formations à distance

Validation visée

Certification de niveau 5 (niveau BTS)

Financement

- AIF
- ANFH
- CPF
- CPF DE TRANSITION
- POEI
- Personnel

Durée

- 600 H + 315 H de stage
- Durée Indicative Individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue
- Prochaines rentrées : Avril et septembre 2025
- Elearning: 635 H + 315 H de stage

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Bloc 2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Bloc 3: Accompagner les apprenants en formation

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

Bloc 4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la règlementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

FICHE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES FRANCE COMPÉTENCE (RNCP37275).
(https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/)

MODALITÉS D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, ou à un ou plusieurs blocs de compétences le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

Un bloc de compétences n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.

E-learning : Passation de l'examen dans un centre agréé IRFA Sud au plus proche du domicile.

EMPLOIS VISES PAR LA FORMATION FORMATEUR(RICE) PROFESSIONNEL(LE) D'ADULTES

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

- Formateur
- Formateur d'adultes
- Formateur technique
- Animateur de formation
- Formateur consultant

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à l'obtention du titre professionnel Formateur(rice) professionnel(le) d'adultes niveau BAC +2, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau licence.

RÉSULTATS OBTENUS:

TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN 2023 : 95 %
TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI 2023 : 100 %
TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES 2023 : 70 %

FINANCEMENT DE LA FORMATION

<u>Vous êtes salarié/e ? (https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/)</u>
<u>Vous êtes demandeur d'emploi ? (https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)</u>

Accessible aux personnes en situation de handicap

Accompagnement renforcé mis en place. (https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 30/09/2025